



CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire
Le mercredi 21 octobre 2026 à 19 h
en mairie – 55 place de l'église
avec l'ordre du jour ci-après :**

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2026.

FONCIER COMMUNAL

1. Délibération de déclassement du domaine public communal des parcelles D 2485 et 2486

FINANCES

2. Attribution d'une subvention psychologue scolaire RASED
3. Budget principal : décision modificative n°2
4. Convention Association Foncière Pastorale de Dran-Ablon-Cruet pour le financement de travaux alpage d'Ablon
5. Convention avec la Communauté de communes des Vallées de Thônes refacturation des frais liés au réseau radio intercommunal
6. Fin des missions de portage de l'EPF 74 et rachat des biens : 213 route du chef-lieu et parcelles D 2451-2452
7. Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et de la participation de la commune à ce groupement : sites de puissance inférieure ou égale à 36 KVA
8. Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et de la participation de la commune à ce groupement : sites de puissance supérieure à 36 KVA

RESSOURCES HUMAINES

9. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74
10. Modification tableau des emplois

Le Maire,
Bruno DUMEIGNIL